***ANNEXE 1 – ACCORD DE CONFIDENTIALITE***

**Nom / Dénomination sociale :**

*(Ci-après dénommé «****Le Candidat****»)*

**Forme juridique :**

**Représenté part :**

**Adresse :**

Dans le cadre de la procédure de sélection de l’acquéreur de son réseau, Alès agglomération (ci-après « **l’agglomération** ») fourni aux opérateurs intéressés des documents confidentiels relatifs audit réseau.

Par le présent acte, le Candidat accepte et reconnaît que toutes les informations qui lui sont divulguées et communiquées par l’agglomération sont la seule propriété de l’agglomération. Il reconnaît en outre qu’elles ne lui sont divulguées que dans le seul cadre de la procédure de cession du réseau.

Il reconnaît que les informations ne peuvent être copiées et reproduites sans l’autorisation de l’agglomération, donnée de manière écrite, expresse et préalable. Le Candidat s’engage, dans l’hypothèse où il s’avérait indispensable de divulguer à des tiers l’Information ou une partie des informations, à demander à l’agglomération une autorisation écrite préalable mentionnant les tiers concernés et l’information à divulguer.

Il accepte de considérer ces informations comme confidentielles et s’engage à ce titre à ne pas les divulguer.

Le Candidat s’engage à apporter aux informations visées par le présent acte tous les soins nécessaires et au minimum ceux appliqués à ses propres informations ayant une importance équivalente, de manière à éviter une publication, une divulgation non-autorisée ou un usage autre que pour la procédure de mise en concurrence mentionnée précédemment.

Cet engagement s’applique au Candidat et à toute personne morale (en particulier société, association, filiale, etc.) qui est directement ou indirectement, en fait ou en droit en position de contrôler ou en position d’être contrôlée par lui.

**Signature :**